

INUIT TAPIIRIT KANATAMI

Mémoire au Comité permanent des anciens combattants

Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) accueille favorablement la première étude du Comité permanent des anciens combattants sur la situation des anciens combattants autochtones. Nous profitons de l'occasion pour souligner le travail des Rangers canadiens et, plus généralement, des anciens combattants inuits, y compris les anciens membres inuits de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Les Inuits se plaisent à dire : « Premiers Canadiens, Canadiens d'abord ». Les Inuits ont affirmé la souveraineté canadienne et inuite en Inuit Nunangat depuis des décennies, et l'ont souvent payé cher. Dans certains cas, des Inuits ont été déplacés par le gouvernement du Canada, dans sa volonté d'établir et de maintenir une présence canadienne dans l'Extrême-Arctique canadien. Des mesures réparatrices et des excuses pour ces déplacements, ainsi que la guérison du traumatisme intergénérationnel et des préjudices qu'ils perpétuent, sont des composants essentiels de la réconciliation entre les Inuits et la Couronne.

Malgré le traitement reçu de l'État canadien, de nombreux Inuits ont servi fièrement dans les Forces canadiennes. Les états de service des Inuits remontent à plusieurs décennies. Par exemple, Jack Shiwak, de Rigolet, a été un tireur d'élite renommé de la Première Guerre mondiale. Les Inuits n'ont pas hésité à affirmer la souveraineté canadienne, que ce soit en servant le Canada outre-mer ou en exerçant la souveraineté canadienne et inuite à Inuit Nunangat.

ITK reconnaît aussi le service des Inuits membres de la GRC, en particulier les membres de la division V et ceux qui servent en Inuit Nunangat. La criminalité, notamment avec violence, est très élevée dans des collectivités d'Inuit Nunangat. Dans certains cas, Anciens combattants Canada est le prestataire de services pour les anciens membres. En effet, les Inuits retraités de la GRC peuvent avoir accès aux services offerts par Anciens combattants Canada. Les anciens membres vivant en Inuit Nunangat connaissent aussi bon nombre de problèmes, en particulier les difficultés d'accès aux services de santé mentale.

La protection et la sécurité du public représentent une tâche particulièrement difficile en Inuit Nunangat. Le territoire est extrêmement vaste, le climat est rude et toute la région est éloignée. Le Canada a adopté un processus à l'appui de sa stratégie, fondée sur cet éloignement, qui consiste à solliciter le concours des Inuits par le service des Rangers canadiens. Les Rangers canadiens surmontent bon nombre des difficultés

opérationnelles associées aux régions éloignées en recrutant des gens qui résident dans ces milieux.

L'« éloignement » pose plusieurs autres problèmes difficiles associés expressément à la prestation des avantages offerts durant et après le service. Par exemple, bien que de nombreux Rangers vivent et servent dans leurs propres collectivités, celles-ci sont très éloignées de bon nombre des conditions et – en vérité – de bien des services essentiels que les autres Canadiens tiennent pour acquis. Ce type d'éloignement réduit considérablement l'accessibilité des avantages et des services pour les anciens combattants en Inuit Nunangat, en comparaison des autres anciens combattants.

Lorsque les services ne sont pas offerts sur une base régulière, en raison de facteurs apparemment objectifs, comme l'éloignement, le Canada devrait prendre des mesures particulières pour rétablir l'équité dans les possibilités. C'est d'autant plus vrai pour les anciens combattants, et en particulier les anciens combattants inuits.

Le programme des Rangers dépend de personnes détenant des compétences étendues sur le terrain ainsi que des connaissances traditionnelles. Ces mêmes caractéristiques peuvent nuire à l'accessibilité, en particulier si elle nécessite des compétences en travail de bureau (recherche sur internet, compréhension des critères des programmes et des règlements, etc.). Il est raisonnable de croire que, pour bon nombre de Rangers, l'anglais n'est qu'une langue seconde.

La vie d'un Ranger canadien n'est pas sans risque. Entre 2011 et 2015, 49 Rangers canadiens sont morts, soit davantage de décès non liés au combat que les Forces canadiennes durant 10 ans en Afghanistan¹. En matière de santé et de bien-être en Inuit Nunangat, les mêmes déterminants sociaux de la santé qui sont facteurs d'inégalité de revenu et de dépression chez les Inuits participent probablement au taux de mortalité particulièrement élevé des Rangers canadiens.

Un rapport de l'Ombudsman des Forces canadiennes publié en 2015 conclut que « l'accessibilité des soins de santé mentale est préoccupante, car les prestataires de ces soins ne comprennent pas toujours le contexte de vie et de travail des Rangers

¹ *CBC News*, « 49 Canadian Rangers have died since 2011 », (20 avril 2015) : <https://www.cbc.ca/news/politics/49-canadian-rangers-have-died-since-january-2011-1.3041246>. En comparaison, pour la période de 2002 à 2012, 138 soldats canadiens sont morts au combat en Afghanistan, contre 20 militaires décédés hors combat. Voir Défense nationale et Forces armées canadiennes, *Archivée – Statistiques sur les morts et les blessés des Forces canadiennes (Afghanistan)* (10 juin 2013) : <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=canadian-forces-casualty-statistics-afghanistan/hie8w9c9>. Cela signifie qu'au cours d'une période récente de quatre ans, le nombre de Rangers canadiens morts hors combat représente plus du double des militaires décédés hors combat parmi l'ensemble des Forces canadiennes en Afghanistan au cours d'une décennie.

canadiens. Le fait qu'ils puissent être exposés à des situations traumatisantes rend essentiel l'accès aux services de santé mentale² ».

Deux conditions principales font obstacle aux services de santé mentale pour les Rangers canadiens : la faible connaissance des services offerts³ et l'absence d'infrastructure sociale pour les offrir⁴. Comme l'indique le rapport de l'Ombudsman, documenter les accidents du travail est déjà un obstacle considérable à l'accès aux services. Si l'évaluation d'un médecin est nécessaire pour recevoir le service, l'incapacité de consulter un médecin pour obtenir une recommandation constitue en soi un obstacle à l'accessibilité.

ITK appuie sans réserve les recommandations de l'Ombudsman des Forces canadiennes sur la nécessité de renseigner les anciens membres de la GRC et les anciens combattants sur l'offre de services et la façon de les obtenir. Le Comité permanent devrait recommander que le gouvernement du Canada adopte des mesures particulières pour mieux faire connaître l'offre de services et aider les anciens combattants à s'en prévaloir.

Les mesures de soutien peuvent prendre la forme d'une aide à la traduction, de processus accélérés ou d'une aide pour la tenue des dossiers, la production de rapports et les formalités de demande de prestations.

Le déficit dans l'infrastructure sociale pose des difficultés d'autant plus grandes que ses effets sont profonds. Une meilleure infrastructure sociale en Inuit Nunangat serait bénéfique non seulement pour les anciens combattants, mais aussi pour les jeunes, les femmes, les familles et les hommes. Le déficit dans l'infrastructure sociale est encore plus préoccupant si l'on considère que les membres des services, en particulier, sont

² Bureau de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes, *Rangers canadiens – Une enquête systémique des facteurs qui ont une incidence sur les droits aux soins de santé et aux prestations connexes des Rangers*, 30 nov. 2017 :

http://www.ombudsman.forces.gc.ca/assets/OMBUDSMAN_Internet/docs/en/rangers/rapport-rangers_31-nov-2017_reduit.pdf.

³ *Ibid.* Ce constat de l'Ombudsman vaut tant pour l'accès aux services de santé mentale des Forces canadiennes que l'accès aux services d'Anciens combattants. L'Ombudsman a établi que 89 % des Rangers blessés dans l'exercice de leurs fonctions n'ont pas demandé de prestations d'Anciens combattants.

⁴ Par exemple, il n'existe actuellement qu'un centre de traitement de la toxicomanie en Inuit Nunangat, soit Isuarsivik, à Kuujuaq, au Nunavik. Isuarsivik est un centre de réadaptation à but non lucratif spécialisé dans le traitement de l'abus d'alcool ou d'autres drogues. La presque totalité des résidents d'Inuit Nunangat nécessitant un traitement de toxicomanie doivent quitter leur région et se rendre dans des centres de traitement situés dans le Sud du Canada, souvent à grands frais pour les gouvernements provinciaux et territoriaux. L'accès difficile aux traitements de toxicomanie a un effet dissuasif sur ceux qui en auraient le plus besoin. En outre, les services de la plupart des centres de traitement du Sud ne sont pas adaptés aux Inuits ni offerts dans leur langue, l'inuktitut.

susceptibles de subir des traumatismes nécessitant des mesures de soutien en santé mentale.

Le gouvernement du Canada – en particulier Anciens Combattants Canada, en collaboration avec le ministère de la Défense nationale, la Gendarmerie royale du Canada ainsi que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada – devrait coordonner des ressources garantissant une infrastructure sociale adéquate dans toute la région d’Inuit Nunangat. En mettant en commun les ressources dans les domaines où leurs mandats se chevauchent, les ministères seront en mesure de générer de meilleurs résultats pour les anciens combattants, les Inuits et toute la population d’Inuit Nunangat. De meilleures conditions de santé en Inuit Nunangat profiteront tant aux collectivités qu’aux Rangers chargés de protéger et de maintenir notre souveraineté partagée.

De plus, Anciens Combattants Canada devrait envisager de lier et de coordonner diverses stratégies et plans d’action axés sur les services aux anciens combattants en Inuit Nunangat⁵. Tout comme les anciens combattants ne devraient pas se sentir isolés ou éloignés lorsque les besoins sont les plus pressants, le ministère des Anciens combattants n’a pas à servir seul sa clientèle d’Inuit Nunangat⁶. Anciens combattants Canada devrait assurer la coordination de ces questions avec la Stratégie nationale de prévention du suicide chez les Inuits ainsi que les plans d’action provinciaux ou territoriaux en matière de santé mentale. Au palier fédéral, l’amélioration des services aux anciens combattants devrait être l’une des grandes priorités au chapitre de la collaboration à l’intérieur du Cadre stratégique pour l’Arctique.

Cependant, en l’absence d’une infrastructure sociale locale, les obstacles traditionnels perdurent, comme la nécessité d’obtenir des prestations de déplacement pour se rendre à des endroits moins éloignés, ou de dresser des plans de traitement qui sont réalisés loin de la collectivité ou sous une supervision médicale minimale. Comme mesure de transition, jusqu’à ce qu’une infrastructure sociale soit accessible en Inuit Nunangat, les organismes de prestation des services devraient assouplir les exigences pour les

⁵ Par exemple, la Stratégie du logement pour Inuit Nunangat (2018) énonce divers engagements qui, s’appuyant sur les récents investissements directs fédéraux, visent à réaliser la vision commune d’améliorer et de soutenir les résultats obtenus en matière de logement et de les rendre conformes à ceux du reste du Canada.

⁶ Par exemple, la Stratégie nationale de prévention du suicide chez les Inuits a pour objectif d’« assurer l’accès à des services et mesures de soutien en santé mentale adaptés aux Inuits, en particulier des services de promotion de la santé et de prévention du suicide, ainsi que des interventions pour les personnes à risque ou qui ont déjà tenté de se suicider » [TRADUCTION]. Inuit Tapiriit Kanatami, *National Inuit Suicide Prevention Strategy* : <https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2016/07/ITK-National-Inuit-Suicide-Prevention-Strategy-2016.pdf> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

déplacements des anciens combattants qui vont recevoir des services hors de leur collectivité. Le Comité permanent devrait recommander un assouplissement des exigences concernant les documents requis et les coûts admissibles pour les déplacements ainsi que l'accompagnement par une personne de confiance. Ce dernier point est particulièrement important pour atténuer le sentiment d'isolement et de séparation que pourraient éprouver bon nombre d'anciens combattants allant recevoir des services dans le Sud du Canada.

Une démarche importante du Canada serait de reconnaître publiquement le rôle des Rangers canadiens dans la protection de sa souveraineté. Cette reconnaissance publique rappellerait à tous les Canadiens l'apport précieux et constant des Rangers à la société canadienne. Elle constituerait aussi un rappel important que bien que les Rangers vivent et travaillent dans des régions éloignées du pays, leur action reste au cœur du Canada.

De plus, le Canada devrait s'engager à exercer un suivi plus étroit des résultats obtenus pour tous les anciens combattants, en particulier les anciens combattants autochtones et leurs homologues d'Inuit Nunangat. Les peuples autochtones sont plus susceptibles que les autres Canadiens de souffrir des conditions économiques et sociales défavorables. Les Rangers, en particulier, sont plus exposés à un risque de mort que les autres membres des Forces canadiennes. Des comptes rendus publics réguliers des résultats sur la santé des Rangers vont favoriser l'établissement de propositions plus constructives et créatives, fondées sur des données probantes, en vue d'améliorer les résultats pour les anciens combattants inuits.

Recommandations

Le Comité permanent devrait :

- Étudier les recommandations de l'Ombudsman des Forces canadiennes, qui propose de modifier les politiques, les programmes et, au besoin, les lois dans le but d'améliorer l'accessibilité des services offerts aux Inuits par Anciens combattants Canada
- Réclamer une plus grande collaboration du gouvernement avec les Inuits, sur les plans interministériel et intergouvernemental, dans le but de développer l'infrastructure sociale en Inuit Nunangat
- Recommander que les Forces canadiennes, Anciens combattants Canada et d'autres ministères fédéraux collaborent plus étroitement afin de soutenir et

- d'exploiter les stratégies et plans d'action fédéraux, provinciaux ou territoriaux existants, en particulier au chapitre des services axés sur le mieux-être mental
- Recommander que le gouvernement du Canada, en collaboration avec des Rangers canadiens actifs et retraités, commémore et reconnaisse publiquement le rôle des Rangers canadiens dans le maintien de la souveraineté canadienne
 - Recommander qu'Anciens combattants Canada mette en œuvre un système permettant d'exercer un meilleur suivi des services offerts aux anciens combattants et anciens membres inuits et de leurs résultats en matière de santé.